

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le dix-neuf avril deux mil onze, à 19 heures 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BAZERBES, Maire.

Étaient présents : Mmes CÉSAR - LECULLIÉ - MONTIL - NORMANDIN - PAJOT
ROVALDIERI
MM. DELANOUE - ERBES - NORMANDIN - NYZAM
PATTEDOIE - RAMA - VILLA

Étaient absents : Mme BODIN (excusée, pouvoir donné à Mme LECULLIÉ)
M. AUBRIERE (excusé, pouvoir donné à M. BAZERBES)
M. CHEVALIER (excusé, pouvoir donné à M. ERBES)
Mme NADEAU (excusée) - MM. CHEMIN - GOUHIER
Dany NADEAU - Didier NADEAU - TESSIER

Le procès-verbal de la séance du 22 mars 2011 est adopté à l'unanimité des membres présents.

DÉLIBÉRATIONS

➤ COMMUNE

○ COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2010

Après avoir entendu l'exposé des conditions dans lesquelles s'est exécuté le Budget 2010 et les résultats de l'exercice, à savoir :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT						INVESTISSEMENT						ENSEMBLE										
	DÉPENSES ou DÉFICIT (4)			RECETTES ou EXCÉDENTS (4)			DÉPENSES ou DÉFICIT (4)			RECETTES ou EXCÉDENTS (4)			DÉPENSES ou DÉFICIT (4)			RECETTES ou EXCÉDENTS (4)							
Résultats reportés			/		513	345	93		/			48	399	15		/			561	745	08		
Opérations de l'exercice	3	014	067	33	3	577	527	52	917	925	14	1	143	796	83	3	931	992	47	4	721	324	35
TOTAUX	3	014	067	33	4	090	873	45	917	925	14	1	192	195	98	3	931	992	47	5	283	069	43
Résultats de clôture			/		1	076	806	12		/			274	270	84		/			1	351	076	96
Restes à réaliser (+ Provisions)			/						572	831	15		21	050	00	572	831	15		21	050	00	
TOTAUX CUMULÉS			/		1	076	806	12	572	831	15		295	320	84	572	831	15	1	372	126	96	
RÉSULTATS DÉFINITIFS			/		1	076	806	12	277	510	31		/				/			799	295	81	

BESOIN DE FINANCEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT

- Recettes d'Investissement	+	1 143 796,83 €
- Dépenses d'Investissement	-	917 925,14 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE D'INVESTISSEMENT .(excédent).....	+	225 871,69 €
- Excédent d'Investissement antérieur reporté	+	48 399,15 €
RÉSULTAT CUMULÉ D'INVESTISSEMENT ... (excédent)	+	274 270,84 €
DÉFICIT DES RESTES A RÉALISER	-	530 729,92 €
(solde des restes à réaliser, soit :D : 551 779,92 € – R : 21 050 €)		
PROVISIONS RÉALISÉES	-	21 051,23 €
(Provision pour créances douteuses)		

BESOIN DE FINANCEMENT	- 277 510,31 €
------------------------------	-----------------------

(solde des restes à réaliser + résultat d'investissement cumulé + provisions)

o **AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2010**

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

POUR MÉMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	513 345,93 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE : EXCÉDENT	563 460,19 €
DÉFICIT	
A) EXCÉDENT au 31/12/2010	1 076 806,12 €
Affectation obligatoire	
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
* à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	256 459,08 €
Solde disponible	
affecté comme suit :	
1. affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	21 051,23 €
2. affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	799 295,81 €
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour	
B) DÉFICIT AU 31/12/2010	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Déficit résiduel à reporter - Budget Primitif 2011	
Excédent disponible (Voir A - solde disponible)	
C) le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté	

Après avoir constaté la concordance avec le Compte de Gestion dressé par le Receveur Municipal, le Conseil Municipal ne formule aucune réserve et approuve sans observation le Compte Administratif de l'exercice 2010 ainsi que le Compte de Gestion 2010 établi par Monsieur le Receveur Municipal.

o **BUDGET PRIMITIF 2011**

La balance du Budget établi sous Comptabilité M14 se décompose ainsi qu'il suit :

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 097 485,00		1 097 485,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 479 500,00		1 479 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courantes	535 250,00		535 250,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	152 350,00	0,00	152 350,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	89 400,00	89 400,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	50 000,00		50 000,00
023	Virement à la section d'investissement		812 550,81	812 550,81
Dépenses de fonctionnement - Total		3 316 585,00	901 950,81	4 218 535,81

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 218 535,81
------------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	0,00	5 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	332 000,00	0,00	332 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 508 265,40		1 508 265,40
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	1 981,56	0,00	1 981,56
204	Subventions d'équipements versés	60 000,00	0,00	60 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	101 672,61	0,00	101 672,61
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	350,00	350,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
49	Provisions pour (...) de tiers (5)		21 055,00	21 055,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		2 008 919,57	21 405,00	2 030 324,57

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 030 324,57
-----------------------------------------------------	---------------------

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	13 280,00		13 280,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	148 650,00		148 650,00
73	Impôts et taxes	1 952 700,00		1 952 700,00
74	Dotations, subventions et participations	1 209 545,00		1 209 545,00
75	Autres produits de gestion courante	71 000,00		71 000,00
76	Produits financiers	10,00		10,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	0,00	3 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	21 055,00	21 055,00
	Recettes de fonctionnement - Total	3 398 185,00	21 055,00	3 419 240,00

	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	799 295,81
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 218 535,81

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068/10)	170 000,00	0,00	170 000,00
13	Subventions d'investissement	178 586,31	0,00	178 586,31
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	215 436,30	0,00	215 436,30
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	350,00	350,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		89 400,00	89 400,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		812 550,81	812 550,81
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 220,00	0,00	12 220,00
	Recettes d'investissement - Total	576 242,61	902 300,81	1 478 543,42

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	274 270,84
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	277 510,31
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 030 324,57

o **PRODUIT FISCAL**

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les taux d'imposition de 2011 de 2 % et de voter en conséquence les taux des trois taxes pour l'exercice 2011 ainsi qu'il suit:

	Rappel 2010	Vote 2011
Taxe d'habitation	6,86 %	7,00 %
Taxe sur le foncier bâti	20,90 %	21,32 %
Taxe sur le foncier non bâti	69,24 %	70,62 %

o **SUBVENTIONS**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6554			S.I.V.U. ENFANCE JEUNESSE	Public - Groupement de collectivités	30 000,00
6554			S.I.V.U. SUD-OLERON	Public - Groupement de collectivités	4 000,00
65731			OFFICE NATIONAL DES FORETS	Public - Etat	17 000,00
657351			COMMUNAUTE DE COMMUNES	Public - Groupement de collectivités	52 000,00
657361			CAISSE DES ECOLES	Public - Autre organisme	230 000,00
657362			C.C.A.S. DE DOLUS D'OLERON	Public - Autre organisme	4 500,00
6574			1,2,3 EVEIL	Privé - Personne morale	200,00
6574			A.B.C.D. (Amicale Billard Club Dolusien)	Privé - Personne morale	200,00
6574			A.P.E. LE LIEN	Privé - Personne morale	500,00
6574			AMICALE DES DONNEURS DE SANG	Privé - Personne morale	400,00
6574			AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Privé - Personne morale	400,00
6574			ANC. COMBAT. PRISONNIERS DE GUERRE	Privé - Personne morale	200,00
6574			ASS. COMMERCANTS & ARTISANS de DOLUS	Privé - Personne morale	800,00
6574			ASS. DES PEINTRES & ARTISTES DE L'ILE D'OLERON	Privé - Personne morale	200,00
6574			ASS. E.M.H. (Esthétique en milieu hospitalier)	Privé - Personne morale	350,00
6574			ASS. GOLF CLUB D'OLERON	Privé - Personne morale	160,00
6574			ASS. HANDI-BLUES	Privé - Personne morale	400,00
6574			ASS. M.A.S.K.	Privé - Personne morale	200,00
6574			ASS. OLERANDO	Privé - Personne morale	400,00
6574			ASS. OLERON BASKET CLUB	Privé - Personne morale	120,00

.../...

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574			ASS OLERON INFORMATIQUE	Privé - Personne morale	300,00
6574			ASS. SOLIDARTS	Privé - Personne morale	300,00
6574			ASS UN POINT C'EST TOUT	Privé - Personne morale	200,00
6574			ASS DEP POUR LA LECTURE BIBLIOSUS	Privé - Personne morale	259,76
6574			ASSOCIATION ILE HANDI	Privé - Personne morale	200,00
6574			ATHLETISME OLERONNAIS	Privé - Personne morale	120,00
6574			C.A.D.O	Privé - Personne morale	1 000,00
6574			C.O.I.O. CYCLOTOURISME DOLUS ILE D'OL	Privé - Personne morale	200,00
6574			CERCLE MUSICAL OLERONNAIS	Privé - Personne morale	200,00
6574			CHAMBRE DES METIERS 17	Public - Autre organisme	297,00
6574			CLEOL	Privé - Personne morale	200,00
6574			CLUB GYM OLERON	Privé - Personne morale	520,00
6574			CLUB JOYEUSE RETRAITE	Privé - Personne morale	200,00
6574			COMITE COMMEMOR. LIBERATION SEUDRE - OLERON-	Privé - Personne morale	200,00
6574			Comité OLERON F.N.A.C.A.	Privé - Personne morale	100,00
6574			COULEURS D'EPICES	Privé - Personne morale	600,00
6574			DANS OLERON	Privé - Personne morale	200,00
6574			ECOLE MATERNELLE ADCS OCCE 17	Privé - Personne morale	2 840,00
6574			ENERGYM VITALE	Privé - Personne morale	200,00
6574			FRANCE AMERIQUE LATINE	Privé - Personne morale	300,00
6574			GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Privé - Personne morale	300,00
6574			HIPPOCAMPE MUSIQUE	Privé - Personne morale	2 000,00
6574			JUDO CLUB OLERONNAIS	Privé - Personne morale	280,00
6574			JUDO CLUB ST PIERRE D'OLERON	Privé - Personne morale	560,00
6574			LA PREVENTION ROUTIERE Chte Mme	Privé - Personne morale	100,00
6574			LES FILLES DU SUD OLERON	Privé - Personne morale	100,00
6574			LIRE EN FETE s/c COLLEGE JEAN HAY	Privé - Personne morale	200,00
6574			LUD OLERON	Privé - Personne morale	1 000,00
6574			M.F.R. BOURNEZEAU	Privé - Personne morale	100,00
6574			M.F.R. de CRAVANS (Maison Familiale et Rurale)	Privé - Personne morale	100,00
6574			M.F.R. des Charentes à Richemont	Privé - Personne morale	100,00
6574			MEDAILLES MILITAIRES (Ass Orphelinat et Oeuvres)	Privé - Personne morale	100,00
6574			N.A.F.P.I. (Non Aux Friches Prot. Incendie)	Privé - Personne morale	600,00
6574			O.C.C.E	Privé - Personne morale	6 800,00
6574			COOP. SCOL EC ELEMENT OFFICE DE TOURISME	Privé - Personne morale	60 000,00
6574			OLERON DANSES EVASION	Privé - Personne morale	200,00
6574			OLERON FOOTBALL CLUB	Privé - Personne morale	490,00
6574			OLERON HAND-BALL	Privé - Personne morale	480,00
6574			OLERON NATATION	Privé - Personne morale	600,00
6574			OLERON RUGBY CLUB	Privé - Personne morale	2 000,00
6574			OLERON SPORT NATURE	Privé - Personne morale	500,00
6574			OLERON STRIKE CLUB	Privé - Personne morale	200,00
6574			PHILHARMONIQUE OLERONNAISE	Privé - Personne morale	100,00
6574			SCRABBLE DOLUSIEN (Ass. Club Scrabble Dolus)	Privé - Personne morale	200,00
6574			SPORTS BOXE MAREN OLERON	Privé - Personne morale	280,00
6574			TENNIS CLUB DOLUSIEN	Privé - Personne morale	400,00
6574			UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Privé - Personne morale	80,00

PORT D'ARCEAU

o COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2010

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT			ENSEMBLE											
	DÉPENSES ou DÉFICIT (4)			RECETTES ou EXCÉDENTS (4)			DÉPENSES ou DÉFICIT (4)			RECETTES ou EXCÉDENTS (4)								
Résultats reportés				38	145	43				26	840	65				64	986	08
Opérations de l'exercice	42	153	61	54	799	75	36	770	81	35	410	26	78	924	42	90	210	01
TOTAUX	42	153	61	92	945	18	36	770	81	62	250	91	78	924	42	155	196	09
Résultats de clôture				50	791	57				25	480	10				76	271	67
Restes à réaliser	/	/	/	/	/	/	20	000	00	2	340	00	20	000	00	2	340	00
TOTAUX CUMULÉS				50	791	57	20	000	00	27	820	10	20	000	00	78	611	67
RÉSULTATS DÉFINITIFS				50	791	57				7	820	10				58	611	67

o AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2010

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

A) EXCÉDENT au 31/12/2010 Affectation obligatoire * à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur) Déficit résiduel à reporter	50 791,57 €
* à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) Solde disponible affecté comme suit : 3. affectation complémentaire en réserves (compte 1068) 4. affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002) Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour	50 791,57 €
B) DÉFICIT AU 31/12/2010 Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur) Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur) Déficit résiduel à reporter - Budget Primitif 2011 Excédent disponible (Voir A - solde disponible)	
C) le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté	

Après avoir constaté la concordance avec le Compte de Gestion dressé par le Receveur Municipal, le Conseil Municipal ne formule aucune réserve et approuve sans observation le Compte Administratif de l'exercice 2010 ainsi que le Compte de Gestion 2010 établi par Monsieur le Receveur Municipal.

o **BUDGET PRIMITIF 2011**

Le Budget établi sous comptabilité M4 se décompose ainsi qu'il suit :

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses 101 661,57 €
 Recettes 101 661,57 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses(reports inclus)207 400,00 €
 Recettes ...(reports inclus)207 400,00 €

Le Budget ainsi présenté est accepté à l'unanimité.

➤ **PORT DE LA BAUDISSION**

o **COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2010**

Après avoir entendu l'exposé des conditions dans lesquelles s'est exécuté le Budget 2010 et les résultats de l'exercice, à savoir :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT						INVESTISSEMENT						ENSEMBLE											
	DÉPENSES ou DÉFICIT (4)			RECETTES ou EXCÉDENTS (4)			DÉPENSES ou DÉFICIT (4)			RECETTES ou EXCÉDENTS (4)			DÉPENSES ou DÉFICIT (4)			RECETTES ou EXCÉDENTS (4)								
Résultats reportés					68	112	96					9	268	53					77	381	49			
Opérations de l'exercice		12	694	65		18	644	79		5	741	24		9	532	92		18	435	89		28	177	71
TOTAUX		12	694	65		86	757	75		5	741	24		18	801	45		18	435	89		105	559	20
Résultats de clôture						74	063	10						13	060	21						87	123	31
Restes à réaliser	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/		
TOTAUX CUMULÉS						74	063	10						13	060	21						87	123	31
RÉSULTATS DÉFINITIFS						74	063	10						13	060	21						87	123	31

o **AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2010**

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

A) EXCÉDENT au 31/12/2010 Affectation obligatoire * à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur) Déficit résiduel à reporter	74 063,10 €
* à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) Solde disponible affecté comme suit : 5. affectation complémentaire en réserves (compte 1068) 6. affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002) Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour	74 063,10 €
B) DÉFICIT AU 31/12/2010 Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur) Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur) Déficit résiduel à reporter - Budget Primitif 2011 Excédent disponible (Voir A - solde disponible)	
C) le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté	

Après avoir constaté la concordance avec le Compte de Gestion dressé par le Receveur Municipal, le Conseil Municipal ne formule aucune réserve et approuve sans observation le Compte Administratif de l'exercice 2010 ainsi que le Compte de Gestion 2010 établi par Monsieur le Receveur Municipal.

o **BUDGET PRIMITIF 2011**

Le Budget établi sous comptabilité M4 se décompose ainsi qu'il suit :

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses 91 813,10 €
Recettes 91 813,10 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses 60 760,00 €
Recettes 60 760,00 €

Le Budget ainsi présenté est accepté à l'unanimité des membres présents moins une abstention.

➤ **CONVENTION AVEC LA SEMIS DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS A LA COSSARDE : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DE L'OPERATION**

Le Conseil Municipal décide d'approuver les comptes de la gestion de l'opération de construction des 9 pavillons locatifs sociaux au lotissement « La Cossarde » à DOLUS D'OLÉRON arrêtés au 31 décembre 2009 laissant apparaître un déficit d'exploitation cumulé pour la Commune de 26 077,91 euros.

➤ **ACQUISITION DE DEUX PARCELLES DE TERRAIN SISES AU LIEUDIT "POUSSEAU" AU PROFIT DE LA COMMUNE**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver l'acquisition par la Commune de DOLUS D'OLÉRON des parcelles de terrain appartenant à Madame Raymonde MASSE, née MOREAU, cadastrées section AC, n° 177 et 178, sises au lieudit «Pousseau » à DOLUS D'OLÉRON, d'une contenance respective de 29 a 57 ca et de 10 a 89 ca, soit une contenance totale de 40 a 46 ca, moyennant le prix de 8 800 € (huit mille huit cents euros).
- d'autoriser Monsieur le Maire à passer acte définitif de cette acquisition.

➤ **ACQUISITION DE DEUX PARCELLES DE TERRAIN SISES AU LIEUDIT "POUSSEAU" AU PROFIT DE LA COMMUNE**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver l'acquisition par la Commune de DOLUS D'OLÉRON, sous condition suspensive, des parcelles de terrain cadastrées section AC, n° 446 et 447, sises au lieudit «Pousseau » à DOLUS D'OLÉRON, d'une contenance respective de 85 ca et de 4 a et 38 ca, soit une superficie totale de 5 a 23 ca, moyennant la somme globale de 1 201,20 euros (mille deux cent un euros et vingt cents) et appartenant à Madame Carole CARILLER.
- d'autoriser Monsieur le Maire à passer acte définitif de cette acquisition.

➤ **AMENAGEMENT DE LA ZONE DE LAGUNAGE EN LIEU DE DECOUVERTE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE : DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION**

Le Conseil Municipal décide :

-
- d'approuver le projet de valorisation de la zone de lagunage en un lieu de découverte de sa faune et de sa flore pour en faire un site de promenade à vocation pédagogique en direction des écoliers et de la population locale et touristique par l'implantation d'une structure d'observation et de panneaux et pupitres d'information,

.../...

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention représentant 40 % du coût hors taxes du projet auprès de la Région Poitou-Charentes par l'intermédiaire du Syndicat Mixte Pays Marennes Oléron dans le cadre du Contrat Régional de Développement Durable 2007-2013 et à signer tout document nécessaire à la constitution du dossier de demande.

QUESTIONS DIVERSES

↪ CLASSEMENT DE L'ILE D'OLÉRON PARI MI LES SITES DU DÉPARTEMENT

Monsieur ERBES, conseiller municipal, donne connaissance du décret du 1^{er} avril 2011 portant classement de l'Ile d'Oléron parmi les sites du Département.

En ce qui concerne DOLUS, rien n'est changé dans les limites du Plan Local d'Urbanisme, les procédures d'instruction des permis de construire ne sont donc pas modifiées en règle générale.

En revanche, le domaine de La Cailletière n'échappe pas au classement et tout permis de construire ou d'aménager relèvera de la compétence du Ministre chargé des sites au même titre que le site classé concernant les zones naturelles (agricoles, ostréicoles, sites remarquables...).

Le classement va certes imposer de nouvelles disciplines dans le domaine de la publicité et des enseignes le long des routes.

La séance est levée à 21 heures 45.